

# Revue de presse hebdo 021

DU VENDREDI, 1<sup>ER</sup> AVRIL 2016

La semaine du 28 mars au 3 avril 2016 a été marquée dans la presse au Togo par le rapprochement entre Faure Gnassingbé et Patrice Talon même avant l'investiture du président élu du Bénin, la création de quatre nouvelles préfectures et l'amorce de la décentralisation au Togo, l'ancien ambassadeur Kodjo Menan aux Nations Unies entre les mains de la Police Judiciaire pour malversations financières, et la libération du pasteur Komi Edoh après 18 jours passés à la prison civile de Lomé.

Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

## Togo-Bénin : Déjà le rapprochement entre Faure et Talon

*Le président Faure Gnassingbé a accueilli le président élu du Bénin, Patrice Talon le 28 mars dernier à Lomé même avant son investiture.*

Sous le titre « Le président béninois élu Patrice Talon hier chez le chef de l'Etat », **Togo-Presse** n°9757 du 29 mars 2016 indique qu'aucune déclaration n'a été faite par le président Talon à sa sortie d'audience. « Que se sont-ils dits ? », s'exclame **Forum de la semaine** n°2092 du 29 mars 2016 qui précise que Faure Gnassingbé a levé un coin de voile sur cette visite sur son compte twitter en indiquant qu'il s'agit d'échange sur la coopération entre le Bénin et le Togo. « Plus qu'une invitation à assister à sa prochaine investiture, croit savoir **Golfe info** n°1087 du même jour, c'est une discrète médiation du Président togolais, ami et frère du Président sortant, Yayi Boni, que Talon est venu chercher à Lomé. » « Un grand homme d'Etat sait privilégier la bonne entente et créer les conditions d'un bon voisinage afin de préserver le climat de détente et de coopération qui existe dans la sous région », ajoute **Courrier de la République** n°430 du 29 mars 2016. « Comme on le voit, écrit **La dépêche** n°815 du 30 mars 2016, Faure Gnassingbé est désormais devenu la pièce maîtresse de la sous-région. » Interrogation encore dans les colonnes de **Le triangle des enjeux** n°352 du 30 mars 2016 : « Patrice Talon chez Faure Gnassingbé : que cacherait la première sortie officielle du Président bien élu du Bénin ? » Le journal ne partage pas la destination du nouvel élu du Bénin vers son voisin de l'ouest. C'est un mauvais choix, rapporte le confrère selon les propos d'analystes, vu l'excellence du travail effectué et qui a permis l'élection du président Talon mais aussi le « virus de la présidence à vie » qui pourrait l'atteindre une fois après avoir goûté les délices du pouvoir. En tout cas, pense le journal, l'investiture le 6 avril prochain de Patrice Talon situera les uns et les autres dans leur réflexion. « L'on se demande pourquoi le nouveau président béninois a fait ce choix de visiter Faure Gnassingbé et pas les autres présidents comme Macky Sall, président en exercice de la CEDEAO, John Dramani du Ghana, Buhari Muhamadu du Nigéria, Rock Marc Kaboré du Burkina Faso ou Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire », note **Le perroquet** n°327 du 31 mars 2016. « Qu'est-ce qui fait courir tant Patrice Talon ? », se demande à son tour **La lanterne** n°266 du 31 mars 2016. « Une visite à polémique », s'exclame **Flambeau des démocrates** n°444 du 31 mars 2016 qui croit que Talon serait venu discuter de l'avenir de Yayi Boni.

## Décentralisation : le ton est donné après quatre nouvelles préfectures créées

*Beaucoup d'encre coule depuis la création de quatre nouvelles préfectures au Togo à l'issue du conseil des ministres du 24 mars dernier. Il s'agit de la préfecture de Mô, de la préfecture d'Agoè-Nyivé, de la préfecture de l'Oti-Sud et de la préfecture de Naki-Est. Dans la foulée, le chef de l'Etat a rencontré le 29 mars les chefs traditionnels pour échanger sur les mécanismes de mise en œuvre de la feuille de route du projet de décentralisation.*

« Actuellement les préfectures sont au nombre de 35 mais le pouvoir veut en créer d'autres dans le prétendu cadre de la décentralisation », écrit **Courrier de la République** n°430 du 29 mars 2016.

« Perspective des locales/Valse des actes suspects du pouvoir : création de nouvelles préfectures, adoption d'un projet de découpage inique », titre **Liberté** n°2162 du 29 mars 2016. Selon l'analyse du

journal, « il faut faire remarquer que ces nouvelles préfectures se situent dans les milieux situés dans le bastion électoral du pouvoir ou plutôt où il fait des voix. Trois des nouvelles préfectures se trouvent au nord du pays. Concernant Agoè-Nyivé transformé particulièrement en préfecture, la chose apparaît beaucoup plus comme une sorte de gratitude pour une localité ou une circonscription électorale du Grand-Lomé qui vote majoritairement et de plus en plus pour Faure Gnassingbé et le RPT/UNIR au fil des élections. » La même analyse du journal laisse croire que ce sont des visions électorales qui guident le découpage des trois nouvelles préfectures du nord du pays. Pour **L'alternative** n°510 du 29 mars 2016, il s'agit d'une « balkanisation à relent ethnique qui permet à Faure Gnassingbé de diviser les Togolais pour conserver le pouvoir. » A preuve, selon le bihebdomadaire, les préfectures de Naki-Est et Oti-Sud visent un objectif politique et l'implantation de la faune, tandis que Agoè serait une préfecture communautariste dans le Grand Lomé. « Toutes ces manœuvres ne sont que des signes avant-coureurs de la fraude massive qui entache le processus de la décentralisation sur fond de tribalisme », note **Le correcteur** n°686 du 30 mars 2016. « Les populations de Baguida dénoncent 'un désordre total' pour avoir été oublié. **Liberté** n°2163 du 30 mars 2016 souligne la colère des populations de Devego qui regrette les manquements et incohérences contenues dans le nouveau découpage. La population locale indique qu'elle n'est pas en mesure de respecter la décision du gouvernement. « Quatre nouvelles préfectures et des communes : la communalisation, c'est parti », s'exclame **Flambeau des démocrates** n°444 du 31 mars 2016 qui souhaite vivement que « cela aboutisse aux fins de permettre au Togo de grandir d'un cran, surtout en matière de renforcement de sa démocratie. »

Une réunion entre le chef de l'Etat et les gardiens des us et coutumes le 29 mars 2016 pose désormais les bases du processus de décentralisation. « Processus de décentralisation : le chef de l'Etat a échangé avec les gardiens des us et coutumes hier », titre **Togo-presse** n°9758 du 30 mars 2016. « Pour une bonne marche de la politique de décentralisation, en vue des élections locales, indique le quotidien, il faut la mise en place des mécanismes adéquats avec l'implication des acteurs à la base. » « La rencontre d'échanges a permis aux gardiens des us et coutumes de s'approprier les objectifs de la feuille de route de la décentralisation et de s'impliquer activement dans sa mise en œuvre », note **La lanterne** n°266 du 31 mars 2016. C'est un autre son de son de cloche qui nous revient de cette rencontre dans certains journaux. « Mauvais départ pour les élections locales, les chefs traditionnels et les préfets malmenés et humiliés à la présidence », lit-on dans les colonnes de **L'indépendant express** n°367 du 30 mars 2016. « Drôle de silence de l'opposition devant les manœuvres louches du pouvoir Faure Gnassingbé », regrette **Liberté** n°2164 du 31 mars 2016 indique que depuis que le gouvernement semble bouger sur la question des locales, on ne sent plus beaucoup l'ANC et la CDPA actives sur le terrain. Le même journal rapporte qu'en marge de la conférence de presse de la jeunesse de l'ANC le 30 mars dernier, Jean-Pierre Fabre dénonce le découpage unilatéral des communes. Pour **La lanterne** n°266 du 31 mars 2016, « le gouvernement doit revoir sa copie pour éviter une décentralisation au rabais. » « La rencontre de cette semaine, écrit **Golfe info** n°1088 du 31 mars 2016, aura aussi été l'occasion d'aplanir les divergences entre les représentants des communautés, sur les découpages territoriaux, et les réaménagements rendus nécessaires, à l'occasion de cette décentralisation. » Sous le titre « Le président Faure s'engage et rassure les chefs traditionnels », **Nouvelle opinion** n°476 du 1<sup>er</sup> avril 2016 indique que le processus de la décentralisation est un travail de longue haleine qui nécessite une vision participative des détenteurs des us et coutumes. » **Togomatin** n°76 du 31 mars 2016 pense pour sa part que nous allons droit vers une nouvelle cartographie 'locale'. **L'union** n°902 du 1<sup>er</sup> avril 2016 qui revient sur le processus de décentralisation titre « Faure Gnassingbé : '...tout le monde y gagnera' ». « Faure Gnassingbé 'irréversiblement' engagé pour un processus participatif et inclusif », titre **L'éveil de la nation** n°442 du 1<sup>er</sup> avril 2016 qui mentionne par ailleurs l'hostilité de Jean-Pierre Fabre par rapport à l'organisation des élections locales prochaines. Pour **Le canard indépendant** n°546 du 1<sup>er</sup> avril 2016 les opposants ne sont pas du tout contents après la rencontre entre Faure et les chefs traditionnels. C'est le même son de cloche qui résonne dans les colonnes de **L'alternative** n°511 du 1<sup>er</sup> avril 2016 qui titre « Le plan de Faure se heurte à la contestation de Fabre ».

### **Gouvernance financière: l'ambassadeur Kodjo Menan à la DCPJ**

***En raison de malversations financières à l'ambassade du Togo auprès des Nations Unies, l'ambassadeur Kodjo Menan interpellé par la Direction centrale de la police Judiciaire (DCPJ) le 23 mars dernier à Lomé.***

« Plus de 500 millions de FCFA détournés, des documents comptables et disques durs détruits », relève **Liberté** n°2162 du 29 mars 2016 qui indique qu'avant son départ pour Lomé, il aurait ordonné à son informaticien de formater les ordinateurs de l'ambassade après avoir transféré les données informatiques vers un disque dur externe. Le comptable serait selon le journal en fuite. **Courrier de la République** n°430 du 29 mars 2016 revient le parcours de ce diplomate chevronné. « Il aurait fait, écrit le journal, d'après certaines sources, de belles affaires surtout avec l'élection du Togo dans le prestigieux cercle des pays du Conseil de sécurité même si c'était au titre de non-permanent. » « Kodjo Menan est un diplomate chevronné, techniquement compétent et potentiellement bon », reconnaît **L'alternative** n°510 du 29 mars 2016 qui avance, selon ses sources qu'il serait un potentiel concurrent à Robert Dussey « au moment où les couloirs de la Présidence bruissent des rumeurs de remaniement ministériel. » « Au sein de l'opinion, écrit **L'éveil de la nation** n°442 du 1<sup>er</sup> avril 2016, certains estiment que le Ministre Robert Dussey serait derrière cette arrestation pour faire blocage à un éventuel remplaçant. »

« Kodjo Ménan à la DCPJ ou à la prison civile de Lomé ? », s'interroge **Togomatin** n°76 du 31 mars 2016. Selon **Le correcteur** n°686 du 30 mars 2016, « l'ancien ambassadeur Kodjo Menan toujours à la DCPJ, rejette toutes les accusations. » Le journal profite de cette opportunité pour rappeler des dossiers en suspens comme ceux de la BIDC, du Fonds d'Entretien Routier et de la BTCI. « Pendant qu'on court derrière un inspecteur du fisc qui a détourné 5 millions de FCFA lors d'un contrôle de terrain, on laisse courir Etienne Bafaï ex-DG de la BTCI », renchérit **Le perroquet** n°327 du 31 mars 2016 qui annonce que les jours à venir nous édifieront plus sur le sort de Kodjo Menan. « L'arrestation de Kodjo Menan serait un exemple de dissuasion à tous ceux qui font du détournement des fonds du pays leur café matinal », note **La lanterne** n°266 du 31 mars 2016 qui souhaite vivement qu'ils soient aussi arrêtés afin que la lutte contre ce fléau soit efficace. » « Cet assainissement devra se poursuivre au niveau de l'administration publique où des agents véreux qui se sucent sur le dos du contribuable togolais, se comptent par milliers », regrette **Flambeau des démocrates** n°444 du 31 mars 2016. « Avec cette affaire qui a éclaboussé Kodjo Menan, écrit **Nouvelle opinion** n°476 du 1<sup>er</sup> avril 2016, tout porte à croire que les réformes économiques doivent aller jusqu'au bout pour que les partenaires en développement fassent davantage confiance à l'Etat togolais dans cette lutte contre ce fléau qui gangrène la société et empêche le pays de se hisser dans le firmament du développement durable. »

### **Le pasteur Komi Edoh libéré**

***Après 18 jours passés dans les cellules de la prison civile de Lomé pour outrage à magistrat, le pasteur Edoh Komi, président national du Mouvement Martin Luther King a été libéré le 29 mars dernier sur demande de ses avocats.***

« Pasteur Edoh Komi recouvre une liberté provisoire », titre **Flambeau des démocrates** n°444 du 31 mars 2016 qui souhaite « vivement que de pareils actes se posent aux fins de contribuer à polir beaucoup l'image du Togo, ternie par nombre de dossiers accablants. » **Togomatin** n°76 du 31 mars 2016 annonce la libération mais sous contrôle judiciaire. C'est cette même information qui sert de titre dans **Le canard indépendant** n°546 du 1<sup>er</sup> avril 2016. « Arrestation sur un coup de tête, détention puis...libération », titre **Liberté** n°2165 du 1<sup>er</sup> avril 2016. Pour le quotidien, c'est la confirmation de la nouvelle recette de la Justice togolaise qui consiste à « appréhender sans mandat d'amener un citoyen gênant de par ses engagements, ou simplement soupçonné sur des bases fondées ou imaginaires, de nuire au pouvoir en place. »

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe soudanais : **« On marche mieux après un trébuchement. »**

Lomé, le 1<sup>er</sup> avril 2016

**L'expert national**

**Amévi DABLA**